

COMBATTONS



LES IDÉES REÇUES

Et laissons la place
aux bonnes raisons
d'adhérer



 www.cftc-transport.com


Fédération
Transports Logistiques

ARGUMENTAIRE

Cet argumentaire reprend **les propos** qui ont été remontés lors de nos **différents forums** organisés pour nos Délégués Syndicaux aux 4 coins de la **France tout au long de l'année 2023**.

À travers des **ateliers** sur les nombreuses idées reçues sur les syndicats en général et sur la CFTC en particulier, des éléments de réponses ont émergé : **nos adhérents ont l'habitude d'y apporter des réponses !**

Mais ces idées reçues existent et il est important de **les entendre**, de **les prendre en compte** et surtout de se donner le temps de **les « démonter »** en apportant **les bonnes réponses**.

Cet argumentaire regroupe **8 idées reçues et leurs arguments**. Il a pour objectif de vous aider à **répondre au mieux aux salariés, sympathisants et militants**.

Les syndicalistes vous ne servez à rien !



ENTENDU DANS LES COULOIRS

Les syndicalistes ne travaillent pas assez, ils ne sont jamais là et ils se servent de leurs heures de délégation pour faire ce qu'ils veulent ou pour traîner avec les patrons.



FAUX !

La CFTC Transports vous **écoute**, vous **accompagne**, vous **défend** auprès de la Direction de votre entreprise.

Pour cela, les **Délégués Syndicaux** sont amenés à être en **relation directe** avec **votre employeur** lors de réunions, ce qui permet d'échanger aussi bien sur les difficultés rencontrées au quotidien par les salariés que sur les contraintes de l'entreprise.

Ils n'aboutissent pas forcément, à chaque fois, à tout obtenir, mais l'essentiel est de **rester dans le dialogue social** afin

de **construire et de préparer l'avenir ensemble**.

Ils ont l'opportunité de suivre 12 jours de Formation afin d'être encore plus compétents pour répondre à vos attentes. Quand ils sont absents, c'est pour encore mieux vous défendre. Malgré leurs heures de délégation limitées, ils sont joignables sur leur téléphone ou par mail pour être à vos côtés.

Rejoindre la CFTC c'est justement rejoindre un collectif, une famille qui s'engage pour quelque chose de meilleur.



IDÉES DE RÉPONSES

Si on n'est pas sur site, on est aussi joignable au téléphone ou par mail.

On ne peut pas être partout en même temps. Nous avons des heures de délégation limitées.

Jugez-moi sur les résultats.

Nous sommes aussi parfois en formation pour mieux vous défendre.

Notre rôle à la CFTC Transports n'est pas d'être toujours face à face mais également d'être côte à côte pour faire avancer le dialogue.

Vous êtes des moutons, des bisounours !



ENTENDU DANS LES COULOIRS

La CFTC n'est pas assez visible dans le secteur du syndicalisme et se fait marcher sur les pieds. Ils sont trop gentils.



FAUX !

La Confédération CFTC est **le 5^{ème} syndicat français**. Il s'agit d'un syndicat qui négocie et qui prône avant tout **le dialogue, et pas le conflit**.

Pour **défendre celui qui travaille et protéger celui qui ne travaille plus**, nous croyons aux petits pas et à la place de l'humain.

Nous défendons les droits des salariés tout étant dans **le compromis**, mais jamais dans la compromission.

Loin des à prioris, la CFTC Transports n'est pas un syndicat qui est toujours dans la confrontation ou le conflit mais bien dans **la construction collective**.

C'est moins visible que d'autres syndicats qui « hurlent », mais c'est plus efficace.



IDÉES DE RÉPONSES

On dialogue, c'est sûr que ça se voit moins que d'autres qui crient toujours.

On agit discrètement mais on obtient des mesures concrètes.

Nous, on ne vous a jamais fait perdre une journée de boulot en grève.

On ne commence pas par faire la grève et discuter après, on discute d'abord.

Nous ne sommes peut-être pas une « multinationale » du syndicalisme, mais nous sommes des artisans, au plus près des difficultés des salariés.

Être syndicaliste c'est rouler pour soi !



ENTENDU DANS LES COULOIRS

Un syndicaliste, c'est un salarié protégé, il va au restaurant gratuitement, il n'a pas de risque de licenciement et il ne défend que la catégorie qu'il représente.



FAUX !

Être représentant du Personnel ou Délégué Syndical, c'est choisir de **se battre pour les autres**.

Le point commun entre chacun de nos délégués, c'est que **tous veulent améliorer la qualité et les conditions de travail de leurs collègues et faire respecter leurs droits**.

Ce n'est sûrement **pas individualiste**. Leur fonction leur permet d'être en relation directe avec la Direction

pour **porter votre voix** et dire des choses que vous, salarié, ne diriez pas.

De plus, ils ne sont pas pour autant complètement protégés, la procédure de licenciement est juste plus longue. **Et s'engager syndicalement, ça peut aussi ralentir une carrière.**

C'est donc un choix pour être au service de tous.



IDÉES DE RÉPONSES

Si tu penses qu'on est protégés, en vrai ça permet surtout d'aller voir le patron et communiquer sur ce que vous ne diriez pas.

Ça limite aussi les carrières.

On travaille pour vous.

Viens avec nous, tu verras à quoi on passe nos journées !

La CFTC est un syndicat de patrons !



ENTENDU DANS LES COULOIRS

*La CFTC est trop proche de la direction, des patrons !
Donc ils ne défendent pas les salariés comme il faut.*



FAUX !

Être en relation directe avec la Direction permet **d'échanger, de dialoguer** (c'est dans notre ADN) pour justement **avancer vers un compromis et aboutir vers un résultat positif pour tous.**

Ce dialogue de confiance est positif pour les deux parties.



IDÉES DE RÉPONSES

Si on est proches de la direction, c'est parce qu'on a réussi à instaurer un dialogue de confiance et ça, c'est bon pour les salariés.

Ça permet de discuter et de faire avancer les choses, plus que de brûler des palettes.

Pour obtenir des choses, c'est mieux d'avoir une bonne relation avec les patrons.

Les syndicalistes CFTC sont aux côtés de la direction pour mieux comprendre les enjeux et les décisions prises au sein de l'entreprise.

Être en proximité avec la direction permet aux représentants syndicaux de jouer un rôle actif pour initier des politiques favorables aux salariés.

La CFTC est un syndicat de cathos !



ENTENDU DANS LES COULOIRS

*Dans l'acronyme CFTC, le dernier C signifie Chrétiens !
C'est un syndicat de cathos !*



FAUX !

A la CFTC Transports, **nous représentons TOUS les salariés du transport, peu importe leur religion.** En France, grâce à la laïcité, chacun est libre de croire (ce qu'il veut) ou de ne pas croire.

La CFTC est indépendante.

La dimension chrétienne présente dans notre nom renvoie à sa création en 1919, et à son histoire.

Aujourd'hui, elle indique surtout **un attachement fort à des valeurs familiales et de solidarité, qui sont des valeurs centrales de la CFTC Transports.**

On place l'humain au cœur de toutes les discussions et **on se bat pour l'équilibre vie pro – vie perso.**

Si les valeurs qui nous animent à la CFTC ont une histoire chrétienne, aujourd'hui nos adhérents sont aussi bien athées, bouddhistes, que musulmans, juifs ou chrétiens...

L'adhésion à la CFTC Transports est ouverte à tous. Nous sommes plus que jamais fiers de la grande diversité des hommes et des femmes qui composent notre syndicat.



IDÉES DE RÉPONSES

Chrétiens ? Y'a de tout chez nous !

On reçoit tout le monde chez nous, c'est une preuve d'intelligence.

Il ne faut pas confondre l'histoire et le présent.

Valeurs de la famille.

Il faut de l'expérience pour se syndiquer !



ENTENDU DANS LES COULOIRS

Je n'ai pas assez de connaissances des droits des salariés pour me syndiquer et défendre les salariés.

Je sors tout juste de l'école, je n'y arriverai pas.



FAUX !

Votre conviction, votre regard jeune et votre envie nous importent !

Nous avons besoin de **vosre vision et de votre sensibilité sur les sujets actuels** pour combattre ensemble les discriminations et défendre les droits des salariés.

De plus, la CFTC Transports s'engage à **former ses adhérents et délégués syndicaux** pour pouvoir soutenir les salariés : si vous êtes adhérent chez nous, vous avez droit à **12 jours de formation sur les sujets sociaux, CSE et droit des salariés !**



IDÉES DE RÉPONSES

Il nous faut du sang neuf. Les anciens vous aideront : vous serez accompagnés.

Ça permet aussi d'acquérir des compétences importantes pour la vie professionnelle.

On a besoin de vous pour représenter les jeunes.

Se syndiquer et militer c'est essentiel pour aider à défendre les intérêts collectifs d'une entreprise.

Ça ne change rien d'être syndiqué !



ENTENDU DANS LES COULOIRS

C'est mieux de rester dans son coin et se débrouiller tout seul. Je veux bien contribuer à améliorer les conditions de travail de mes collègues mais ce n'est pas en étant syndiqué que ça va changer.



FAUX !

En étant syndiqué vous serez mieux informé

Vous connaîtrez vos droits, suivrez l'évolution de la législation, bénéficierez de sources d'information fiables. Vous saurez également à qui vous adresser en cas de problème, où trouver de l'aide... vous ne serez pas isolé.

Vous pourrez relayer les bonnes informations

À votre tour, vous pourrez aider et informer les autres, être utile à la vie de l'entreprise. Si vous souhaitez faire connaître votre appartenance à un syndicat et partager vos informations,

vous deviendrez un interlocuteur de qualité pour vos collègues.

Vous pourrez aussi développer votre réseau

Vous rencontrerez d'autres adhérents, des experts, des militants, des professionnels issus de différents milieux... À la CFTC, nous pensons qu'adhérer à un syndicat, c'est aussi élargir ses horizons, approfondir son expertise, et pourquoi pas accéder à de nouvelles fonctions.



IDÉES DE RÉPONSES

Vous pourrez aider et informer les autres.

Vous serez mieux informé sur vos droits.

Vous rencontrerez d'autres adhérents.

Vous pourrez développer vos compétences en droit.

Se syndiquer, c'est risqué !



ENTENDU DANS LES COULOIRS

C'est faire une croix sur sa carrière.

C'est entrer en conflit avec son patron et les autres syndicats.

C'est se politiser.



FAUX !

L'adhésion à un syndicat est personnelle et confidentielle : vous n'êtes pas obligé d'en informer votre employeur.

La CFTC est tenue à la discrétion et ne divulguera aucune information sans votre approbation.

Le Code du travail vous protège contre toute forme de discrimination liée à votre appartenance syndicale (article L 1132-1).

Les employeurs ont besoin des syndicats et apprécient de pouvoir dialoguer avec des interlocuteurs formés.

Si des réticences peuvent subsister dans certaines entreprises, la majorité des employeurs sont conscients de **l'importance que revêt aujourd'hui le dialogue social dans le monde du travail.**



IDÉES DE RÉPONSES

Être membre d'un syndicat offre aux salariés une voix pour exprimer des préoccupations et participer aux prises de décisions au sein de l'entreprise.

Se syndiquer n'est pas risqué, au contraire : ça offre une force collective pour défendre les droits des salariés avec une protection.



Nous contacter ➤ www.cftc-transports.com [in](#) [@](#) [f](#) [X](#) [♪](#)

NEINO